

régularisation par le travail

Par tlzen, le 09/06/2011 à 13:46

Bonjour,

Je voudrais avoir des renseignement pour la procédure de régularisation par le travail. Actuellement mon titre de séjour a expiré mais avant son expiration j'avais trouvé un emploi ou je suis toujours. Je suis déclarée à l'urssaf, mon employeur paie toutes les charges sociales.

Je voudrais avoir des témoignages, informations sur la procédure à suivre ainsi que les conséquences.

Merci d'avance pour vos réponses

Par Maitre SULTAN, le 14/06/2011 à 23:50

bonjour

avez vous 5 ans de présence continue en france ? de quelle prefecture dépendez vous et quelle est votre nationalité ? Bon courage

S Sultan

Par tlzen, le 15/06/2011 à 07:28

bonjour,

J'ai plus de 5 ans de présence continue en France, je dépends de la préfecture de Haute-Garonne et je suis guinéenne.

cordialement

Par Maitre SULTAN, le 15/06/2011 à 11:32

Vous avez vos 12 dernieres fiches de paie ? Si oui, on peut faire la démarche ;

quel est votre mail perso?

Cordialement

S SULTAN

Par tlzen, le 15/06/2011 à 13:41

Bonjour,

J'ai mes fiches de paie, mes avis d'imposition, justificatif de domicile Voici mon mail: adriana 566@hotmail.com

Cordialement

Par dz75, le 15/11/2011 à 00:14

bonsoir maitre sultan,

j'ai une question concernant un ressortissant algérien en france EN situation irrégulière depuis 8 ANS , possedant une promesse d'embauche dans un metier sous tension et la qualification necessaire ainsi que l'engagement de l'employeur à payer la redevance due à l'emploi d'un etranger ;

est ce que ya une chance d'avoir un titre de sejour salarié en se basant sur l'avis du conseil d'etat du 22 MARS 2010 N 333679?

JE VOUS REMERCIE D'avance

Par Maitre SULTAN, le 15/11/2011 à 17:16

Bonsoir

il m'est difficile de répondre sans consultation préalable de façon a examiner le dossier dans tous ses aspects.

bon courage

S SULTAN